

COMPTE - RENDU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 6 NOVEMBRE 2008

Ordre du jour

- Adoption du règlement intérieur départemental
- Election des membres du Bureau départemental
- Mise en place des sections et désignation des responsables
- Mise en place des groupes thématiques de travail

Présents : Pierre Lagonelle, Monique Lavantes, Jean- Marc Subra, Mauricette Abadie, Ginette Héry, Georges Gimenez, Anne Billaz, Jérôme Giner, Geneviève Mirouse, Stéphanie Le Bouteiller, Bruno Cacareigt, Brahim El Batbouti, Madeleine Cabidoche, Jean- Claude Loste, Graziela Valmori, Jean- Luc Caze, Catherine Grandclément, Pierre Villers, Yannick Peran, Antoine Pauly, Eliane Perus, Louise Rollat, Alain Minvielle.

Excusés : Anne-Laure Plana, Catherine Correge, Jean-Bernard Sempastous, Jean-Luc Laplagne

1. Adoption du règlement intérieur départemental

Pierre Lagonelle propose de retenir l'exemple de règlement intérieur rédigé par le CCC. Il nous donne lecture de ce règlement article par article. Georges Gimenez propose d'y inclure un texte qui précise que toute personne intervenant au nom du Modem, publiquement, doit être mandatée par le Bureau départemental. Suite à cette proposition Anne Billaz rédige en séance un rajout répondant à la suggestion de Georges Gimenez et dont la formulation recueille l'accord de la salle.

Le Conseil départemental adopte le Règlement intérieur départemental à l'unanimité moins trois voix contre et une abstention.

2. Election des membres du Bureau départemental

Pierre Lagonelle rappelle la composition du Bureau départemental avec la Présidence (Président et 4 vices Présidents), les membres de droit (Présidente départementale des Jeunes Démocrates, le trésorier, le délégué départemental, le conseiller national), et quatre membres élus par le Conseil départemental.

Concernant le Trésorier, le Président propose Georges Gimenez, aucun autre candidat ne se présentant à ce poste. Le Conseil désigne Georges Gimenez comme Trésorier, mais ceci reste soumis au prochain agrément du Trésorier national.

Pour les membres élus issus du Conseil départemental, quatre personnes se présentent. Il s'agit de Monique Lavantes, Jean-Luc Caze, Jérôme Giner et Antoine Pauly. Ces quatre personnes précitées sont élues à l'unanimité moins deux abstentions.

3. Mise en place des sections et désignation des responsables

Le Président informe qu'il a contacté plusieurs personnes pour animer les sections de Lannemezan, Lourdes, Bagnères et Tarbes.

Pour Bagnères est proposé : Jean-Bernard Sempastous

Pour Lannemezan est proposé : Jean-Claude Subias

Pour Lourdes est proposée : Ginette Héry

Pour Tarbes est proposé : Pierre Lagonelle

Aucun autre candidat ne se déclare. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

4. Mise en place des groupes thématiques de travail

Afin de pouvoir étudier et réagir au mieux sur la situation des Hautes-Pyrénées, Pierre Lagonelle propose la mise en place de six groupes de travail. Ces derniers sont :

- Agriculture
- Environnement
- Tourisme
- Santé
- Aménagement du territoire
- Développement économique

Le Conseil départemental adopte à l'unanimité ces six groupes de travail.

5. Questions diverses

Eliane Perus demande s'il y a eu des démissions au Conseil départemental. Pierre Lagonelle indique qu'à ce jour seulement deux démissions ont été enregistrées dans tout le département, à savoir Anne-Marie Fourcade et Rolland Castells par voie de presse.

Alain Minvielle indique qu'il a déposé un recours sur les élections de septembre et se plaint de l'absence de réponse du CCC. A ce sujet Pierre Lagonelle nous informe que la proclamation des résultats a été faite sur internet il y a déjà un mois, ainsi que la validation des élections départementales.

En fin de réunion, Mathide Quilleré, Présidente des Jeunes Démocrates 65, nous présente le journal des Jeunes Démocrates « Les temps Modem ».

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance, Bruno Cacareigt.